



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable -
Constructions et travaux non soumis à permis de construire
Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 21/02/2025	N° DP 059172 25 C0029
Avis de dépôt affiché le 26/02/2025	Référence cadastrale : BC386
Par SCI IMMO 59 représentée par Monsieur FUDALA François	
Demeurant 214 Rue Pierre Bériot 59220 DENAIN	
Pour Nettoyage et rejointoiement de façades et pignons	
Sur un terrain sis 214 RUE PIERRE BERIOT, 59220 DENAIN	
	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN,
Le 05 MARS 2025

Le Maire,
Anne-Lise DUFOURE

